

2.2.1.2 En production écrite de mots

Liste des items à écrire par ordre chronologique

pacuue [pakyv], samedi, vélo, rizal [Rizal] but, visé, matinée, lac, duge [dyʒ], tuba, rame, sicopé [sikope], cabine, mapitu [mapity], pédalo, jera [ʒəʁa], tisane, calorie, bocal, tevo [təvo], cerise, bol, mésino [mezino], petit, side [sid] , visage, pommade, joli, pull, samé [same], sirop, binal [binal], mesuré, bive [biv], note, paginée.

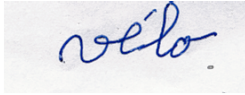
Production écrite de Kévin

pacuue, samedi, vélo, risale
bute, wise, matine, lace
duge, tuba, rame, scope
cabine, mapitu, pete, &
tisane, cabri, pedalo?, jera
cerise, bele, mesino, petit
sidi, visage, pomade, joli, pube
smé, siro, binale, mestre
bive, mete, pgne

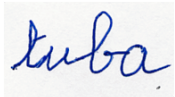
24

Analyse individuelle organisée selon la qualité du résultat

Produit orthographiquement correct : 9 items



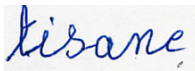
Kévin écrit en **subvocalisant** [ve]



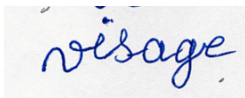
Kévin répète [ty ba] puis écrit en **subvocalisant** [ty ty-bə bə-a]



Kévin répète [Ra m] puis écrit en **subvocalisant** [R a Ra m]



Kévin répète [ti za n] puis écrit en **subvocalisant** [ti a]




Le sujet écrit en **subvocalisant** [vi za ʒə]

Pour ces cinq items, malgré la présence des subvocalisations, nous ne pouvons pas déterminer précisément le type de traitement sur lequel repose la production. En effet, il peut s'agir de subvocalisations qui accompagnent le traitement, alors que Kévin connaît l'orthographe de ces mots. Il peut s'agir de segmentations sur lesquelles s'appuie le traitement. Pour ce dernier cas, le traitement serait plutôt de type phonographique.




Kévin répète [ka bin] puis écrit en **subvocalisant** [ka ka ka bə iiiii kabin] (**prend du temps pour mettre le e**) Vous avez hésité là ? *Ouais*. Vous hésitez entre quoi et quoi, par exemple ? *J'hésitais si je le marquais ou pas, le e*. Si vous le marquez ça fait quoi ? [ka bin]. Et si vous le marquez pas ? [ka bin], *pareil.... Ça finit presque tous avec*.

Les propos de Kévin semblent prouver que le sujet ne connaît pas la fonction diacritique du e final.

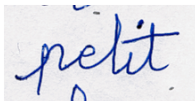


Kévin répète [səRiz] **puis écrit en subvocalisant** [sə sə sə Rə i zə] Vous aviez commencé à écrire une lettre et puis, vous n'avez pas terminé, c'était quoi que vous vouliez écrire ? Un s. Qu'est-ce qui s'est passé. *En fait, y'a des fois que je les confonds aussi, le s ou le c.*



Kévin répète [ʒə ʒə ʒo ʒo ʒo] *la première lettre, (cherche la première lettre) laquelle vous allez écrire ? [ʒo]i*, qu'est-ce que vous voulez écrire comme première lettre, *je vais marqué celui-là* **Kévin écrit le mot en subvocalisant** [ʒo ʒə-o- lə-i]


La production de ces trois mots est accompagnée de subvocalisations. Leur seule présence ne suffit pas à déterminer précisément le mode de traitement. Les commentaires qui succèdent aux productions ainsi que les questions qui les accompagnent font penser que l'orthographe de ces mots n'est pas connue. Le mode de traitement serait donc plutôt de type phonographique.



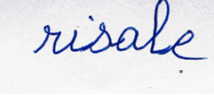
Kévin oralise [pəti] **puis écrit**

Le mot est écrit selon l'orthographe conventionnelle (y compris morphogramme). **On émet l'hypothèse** que le traitement passe par l'activation dans le processeur orthographique de la représentation du mot.

Produit phonographiquement correct : 15 items



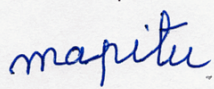
Kévin répète [pakyv] [pa], **ben ça commence par un [pa] (écrit « pa » puis « cuve » en subvocalisant)** [kə-y-və pakyv pa-kyv]



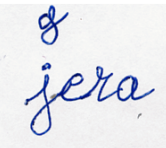
Kévin subvocalise [ri ri ri] (il écrit en même temps « ri ») [za]? [ri ri z z-a riza] (écrit en même temps « sale »)



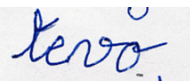
Kévin oralise [də-y ʒ ʒə] c'est comme [ʒiraf] par exemple la lettre, j'veais essayer [dyʒ] (puis il écrit « duge »).



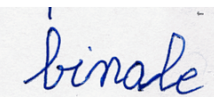
Kévin oralise [mapity] puis écrit en subvocalisant [ma pi ty]



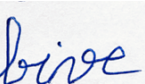
Kévin oralise [ʒəra] [ʒə ʒə ʒə ʒə ʒə] (**Kévin écrit « g »**) hum, je me trompe tout le temps, j'confonds les lettres des fois.... Vous confondriez quoi ? Avec celui-là, [ʒə] un e [ʒə ra-a] (il écrit en même temps « jera »)



Kévin oralise [təvo] Hou là, celui-là... Qu'est-ce qui se passe ? Il est un petit peu compliqué. Il est compliqué où, par exemple ? A le prononcer et à le remettre à écrire. Alors essayez de le prononcer déjà. [təvo]. Super, alors ? **Kévin écrit en subvocalisant** [tə tə və o].



Kévin oralise [bə bi-nal, binal bi nə-a binal]? [binal] **Kévin écrit en subvocalisant** : [bə-i bi nə-a binal]



Kévin oralise [biv biv] puis écrit en subvocalisant [bə-i və]

Pour ces huit pseudo-mots, le traitement est de type phonographique accompagnée de segmentations orales syllabiques et/ou phonémiques. Pour le pseudo-mot « duge », Kévin semble utiliser une analogie avec le mot « girafe ».



Kévin écrit « bute » puis oralise [b y t]

Kévin oralise [ka l o r i] **puis écrit en subvocalisant** [ka l ə - o R ə - i]

Kévin écrit en subvocalisant [b ə - o k ə - a l ə]

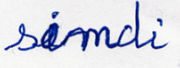
Kévin écrit en subvocalisant [p ə - o p o o a]

Kévin écrit en subvocalisant [p y p ə - y - l]

Kévin écrit en subvocalisant [si si si R ə - o]

Ces six mots existent. Kévin ne les écrit pas selon l'orthographe conventionnelle. **On émet l'hypothèse** qu'il s'agit d'un traitement de type phonographique.

Produit final phonographiquement correct comportant des erreurs en cours de production : 1 item

	
<p>Produit 1 : Kévin oralise [samdi], [samədi], <i>hou là</i>, Le jour de la semaine, [samədi], [sa] (écrit « sim ») <i>Hou là</i>, avec les jours, j'ai, ... avec le [sɛmədi] ou le dimanche, je me trompe un peu, [sɛ], [samədi], [sɛ], <i>hou là</i> [sɛmədi]... ouais [samədi]....</p>	<p>Erreur à dominante phonétique : le sujet traite le mot [sɛm di]</p>
<p>Produit 2 : Qu'est-ce qui vous bloque là ? C'est le [ɛ], [sɛ], non [samədi], ah [sa], je me suis trompé Kévin corrige le a sur le i et écrit en subvocalisant [sa-mə-də-i]</p>	<p>Produit correct</p>
<p>Produit 2 : Il s'agit d'un mot fréquent écrit selon une orthographe non conventionnelle. Etant donnés les commentaires et l'erreur d'ordre phonétique du produit 1, il semble que Kévin ne connaisse pas l'orthographe précise du mot. On émet l'hypothèse qu'il s'agit d'un traitement de type phonographique.</p>	

Produit final phonographiquement incorrect : 12 items

	
<p>Kévin répète [vize vize] puis il écrit le mot en subvocalisant [e e]</p>	<p>Erreur d'omission phonographique : absence de signe diacritique sur le « e » pour produire le phonème [e]</p>
	
<p>Kévin répète [matine] puis écrit le mot en subvocalisant [ma ti]</p>	<p>Erreur d'omission phonographique : absence de signe diacritique sur le « e » pour produire le phonème [e]</p>
	
<p>Kévin écrit en subvocalisant [m məzy- R məzyR mə zə-y zy-re]</p>	<p>Erreur d'omission phonographique : absence de signe diacritique sur le « e » pour produire le phonème [e]</p>
	
<p>Kévin écrit en subvocalisant [mə mə zə-i nə-o]</p>	<p>Erreur d'omission phonographique : absence de signe diacritique sur le « e » pour produire le phonème [e]</p>

Le sujet oralise correctement ces quatre items

On émet l'hypothèse que leur traitement est perturbé en raison de l'absence dans le système de production écrite de représentation liée à l'accent aigu ou de la non application de cette règle. Comme Kévin applique l'accent aigu à deux reprises, dont une fois sur un pseudo-mot, nous penchons pour

l'hypothèse de la non application d'une règle qui existe pourtant dans le système de production écrite de Kévin.

Kévin répète [lak] puis écrit « lace »

Erreur phonographique contextuelle : l'application d'un e muet final transforme la valeur phonique du « c » qui s'oralise [s] au lieu de [k].

On émet l'hypothèse que le traitement est perturbé en raison de l'absence dans le système de production écrite de représentation liée à la règle de distribution graphémique ou de sa non application.

Kévin écrit en subvocalisant [si ko], c'est le o, ..., [si ko] j'écris comme ça, [ko pe]

-Erreur d'omission phonographique : aucune application graphique pour transcrire le phonème [i]
-Erreur d'omission phonographique : absence de signe diacritique sur le « e » pour produire le phonème [e]

-Le sujet oralise correctement le mot.

Concernant l'absence du « i », on peut émettre plusieurs hypothèses :

le traitement est perturbé en raison :

-de l'attention du sujet concentrée sur l'application des phonèmes ou phonogrammes précédents ou suivants, au détriment du phonème [i] ou du phonogramme « i »

-d'un traitement, non exhaustif, qui néglige un phonème ou un phonogramme

-d'un traitement de type syllabique où le phonogramme « s » sert à traiter la syllabe [si]

Concernant l'omission de l'accent aigu, **on émet l'hypothèse** de la non application d'une règle qui existe pourtant dans le système de production écrite de Kévin.

Produit 1 :

Kévin subvocalise [pe] et écrit en même temps «pe», [ta], [pedalo], [pəda], [d-a da] [pedalo], [be] (écrit « b »)

Erreur à dominante phonétique : Kévin traite la syllabe [peb]

Erreur d'omission phonographique : absence de signe diacritique sur le « e » pour produire le phonème [e]

Produit 2 :

Non, [pedalo], [pe-da], si c'est pas celui-là, vous le réécrivez en-dessous, [pe-da] y'a un l, [pə-da-lo], [pəda də-a-lə-o]

Erreur d'omission phonographique : absence de signe diacritique sur le « e » pour produire le phonème [e]

Produit 2 :

Le sujet oralise correctement le mot.

On émet l'hypothèse de la non application d'une règle qui existe pourtant dans le système de production écrite de Kévin.

Kévin répète [bo] puis écrit en subvocalisant [bo-lə]

Erreur de substitution phonographique : application du phonogramme « e » sur le phonème [ɔ].

Kévin répète [not] puis écrit en subvocalisant [not t]

Erreur de substitution phonographique : application du phonogramme « e » sur le phonème [ɔ].

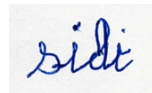
Concernant ces deux mots, **on peut émettre plusieurs hypothèses** :

le traitement est perturbé :

-lors de l'activation ou de la récupération de phonogramme « o » (archigraphème O)

-Kévin ne discrimine pas [ə] et [o]

-il y a activation dans le lexique mental de la représentation des mots « belle ». (pour bol) et « net » (pour note)



Kévin écrit en subvocalisant [sə-i si si si-də sid]	Erreur de parcours d'ordre avec double application du « i ».
--	---

On peut émettre plusieurs hypothèses :

-le phonème [i] est de nouveau traité (mais le sujet ne le prononce pas)

-la représentation du phonogramme « i » est encore activée et dépasse l'activation éventuelle d'un e muet.



Kévin écrit en subvocalisant [sa sa sa samə sa m-e]	Erreur d'omission phonographique : aucune application graphique pour transcrire le phonème [a]
--	---

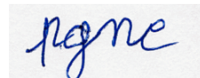
-Kévin oralise correctement le mot.

On peut émettre plusieurs hypothèses : le traitement est perturbé en raison

-de l'attention de Kévin concentrée sur l'application des phonèmes ou phonogrammes précédents ou suivants, au détriment du phonème [a] ou du phonogramme « a »

-d'un traitement, non exhaustif, qui néglige un phonème ou un phonogramme

-d'un traitement de type syllabique où le phonogramme « s » sert à traiter la syllabe [sa]



Kévin répète [pa-zi-ne paɹine] puis écrit en subvocalisant [pa-zi-ne]	3 erreurs d'omission phonographique : -aucune application graphique correspondant au phonème [a] -aucune application graphique correspondant au phonème [i] -absence de signe diacritique sur le « e » pour produire le phonème [e]
--	---

-Kévin oralise correctement le mot.

On peut émettre plusieurs hypothèses : le traitement est perturbé en raison

-de l'attention de Kévin concentrée sur l'application des phonèmes ou phonogrammes précédents ou suivants, au détriment des phonèmes [a] et [i] ou des phonogrammes « a » et « i »

-d'un traitement, non exhaustif, qui néglige un phonème ou un phonogramme

-d'un traitement de type syllabique où le phonogramme « p » sert à traiter la syllabe [pa] et le phonogramme « g » la syllabe [ɹi]

-traitement épellatif avec utilisation du nom de la lettre j (proche de g) pour transcrire [ɹi]

Concernant l'omission de l'accent aigu, **on émet l'hypothèse** de la non application d'une règle qui existe pourtant dans le système de production écrite de Kévin.

La production écrite chez Kévin

	Type d'items		
	Fréquent	Rare	Pseudo-mots
Nombre de produits	15	13	14
Nombre d'items écrits de façon phonographiquement correcte (profil 3)	2	5	8
Nombre de mots écrits de façon orthographiquement correcte (profil 3)	6	3	

Tableau 11: Performances selon la fréquence des items

D'un point de vue phonographique, les performances ne varient pas en fonction de la fréquence, alors que la correction orthographique paraît y être sensible.

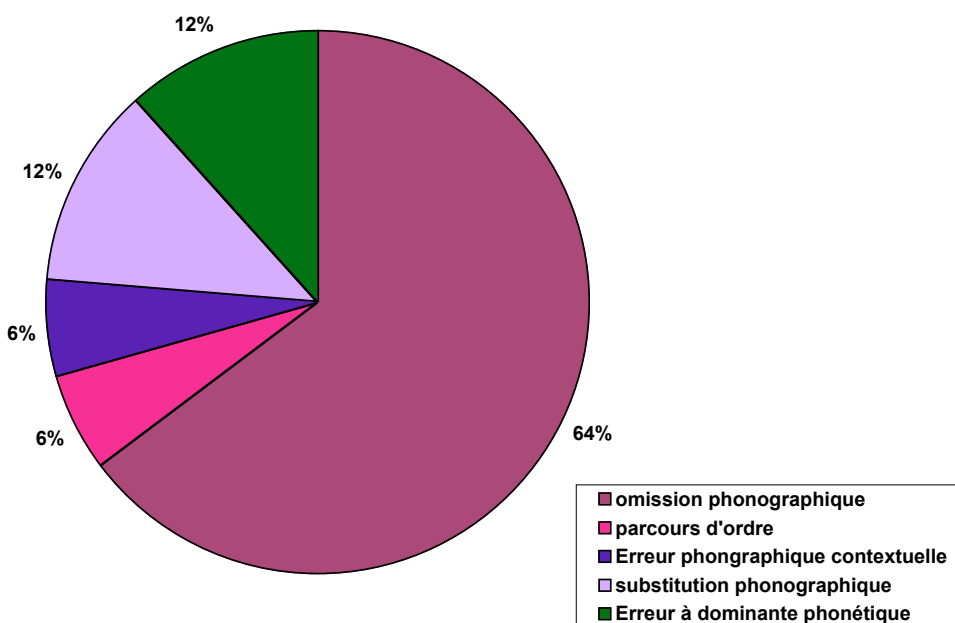
Phonème à transcrire	Nombre d'items où ce phonème fait l'objet d'une erreur/ nb d'apparition du phonème dans la liste	Catégories d'erreur
[a]	2/19	Erreur d'omission phonographique
[e]	7/9	Erreur d'omission de l'accent aigu
[i]	3/19	Erreur d'omission phonographique, erreur de parcours d'ordre
[o]	2/11	Erreur de substitution phonographique par « e »
[k]	1/6	Erreur phonographique contextuelle

Tableau 12: Répartition des erreurs (sauf erreur à dominante phonétique) selon les phonèmes

Phonème à oraliser	Nombre d'erreurs	Phonème oralisé
[a]	1	[ɛ]
[d]	1	[t]

Tableau 13: Répartition des erreurs à dominante phonétique selon les phonèmes

Peu de phonèmes font l'objet d'erreurs. L'erreur la plus répandue concerne l'omission de l'accent aigu sur le « e » pour produire [e].



Graphique 10 : Fréquence des erreurs par catégorie sur l'ensemble des produits



En tout, Kévin commet 15 erreurs relatives au sous-principe phonographique.

Pour 88,8% des items, quelle qu'en soit la fréquence, Kévin applique un phonogramme pour un phonème. Par ailleurs, on ne relève pas d'influence de la fréquence sur les performances : pour chaque catégorie d'items, le taux de réussite est de 75%. Enfin, pour 41,6% des items contenant une ou plusieurs erreurs, on peut émettre, parmi d'autres hypothèses explicatives, celle de l'activation « parasite » de la représentation d'un autre mot existant. Ce pourcentage chute à 13,8% si l'on raisonne sur l'ensemble des items écrits. **Kévin est donc en mesure d'utiliser un mode de traitement phonographique. Tout au long de la production, celui-ci paraît d'ailleurs être prédominant. En revanche, ce mode de traitement n'est pas toujours efficace.**

A l'image de l'identification de mots, on ne relève pas de difficulté au niveau du parcours d'ordre. La catégorie d'erreur « omission phonographique » est largement majoritaire, elle concerne essentiellement l'omission de l'accent aigu sur le « e » (soit 64,7% des erreurs d'omission phonographique). On a vu que cette erreur avait son corollaire en identification de mots. Plusieurs hypothèses sont possibles à ce propos :

méconnaissance de la fonction de ce signe diacritique, non application de la règle pourtant connue en raison d'un défaut d'attention ou de contrôle lors du traitement. Le fait que Kévin applique le « é » à bon escient sur un pseudo-mot fait pencher pour la seconde solution. Kévin commet d'autres erreurs d'omission phonographique dans l'application de phonogrammes (exemple : « samé » écrit « smé »). Cela concerne trois items (un phonogramme à chaque fois). Est-ce la règle d'exhaustivité qui est mal intégrée ou un défaut d'attention ou de contrôle ?

On ne relève qu'une erreur de substitution phonographique : [ɔ] transcrit « e » (2 fois) et deux erreurs à dominante phonétique. Elles permettent de supposer une difficulté centrée sur la discrimination de certains phonèmes. Concernant l'erreur de substitution phonographique, on peut également suggérer que la difficulté se noue au niveau de l'activation et de la récupération du phonogramme « o » lorsque le phonème est [ɔ] (versus [o]).